



Cher.es membres du Conseil des séniors,

À la suite des discussions que vous avez pu avoir avec les membres de mon cabinet, notamment Alan Volant et de la rencontre que nous avons eu en juin dernier, j'ai souhaité vous proposer une feuille de route. Ce document devra permettre au Conseil des séniors de trouver sa pleine utilité parmi les différentes instances de démocratie locale.

Comme cela avait été évoqué, le Conseil des séniors doit pouvoir se structurer afin de remplir ses différentes missions. Pour cela, une charte régira dorénavant le fonctionnement du conseil. Ce document a vocation à évoluer dans le temps et à s'adapter aux différents besoins et objectifs que vous identifierez. Pour cela, les membres de mon cabinet resteront disponibles afin d'échanger sur les propositions que vous pourriez vouloir soumettre.

Lors des différents échanges réalisés, trois grandes thématiques ont émergé.

Vous pourrez ainsi structurer votre action autour de ces trois items afin d'agir concrètement en faveur des séniors de l'arrondissement :

- Actions de la puissance publique
- Actions des séniors au sein de la cité
- Animations et vie culturelle, et activités physiques

Afin de répondre à l'un des principaux enjeux de notre époque, je souhaite également que la solidarité et la lutte contre l'isolement des séniors soient une thématique transversale du conseil. À ce titre, une attention particulière devra être portée aux projets intergénérationnels.

Afin d'associer le Conseil des séniors du 12^e arrondissement au schéma de la Ville de Paris sur ce sujet, vous pourrez articuler une action autour de la stratégie sénior parisienne qui a été votée au Conseil de Paris de novembre 2022. Celle-ci se développe autour de 3 axes principaux :

- Des séniors actifs dans la Ville du ¼ d'heure,
- Des séniors accompagnés dans leur fragilité,
- Des séniors libres de choisir leur habitat.

Avec toute ma reconnaissance pour votre engagement,

Emmanuelle Pierre-Marie
Maire du 12^e arrondissement